

# Lausanne, le 3 juin 1865

Autor(en): **Un membre de l'Etat-major civil**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **3 (1865)**

Heft 27

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-178099>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT** (franc de port) :

Un an : 4 fr. — Six mois : 2 fr. — Trois mois : 1 fr.

**Tarif pour les annonces** : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; au Cabinet de lecture, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Lausanne le 3 juin 1865.**

Samedi dernier, 27 mai, l'École moyenne de Lausanne faisait sa promenade annuelle; et le matin, vers huit heures, cent quarante élèves au moins, accompagnés de leurs maîtres, défilaient bannière déployée, musique et tambours en tête, à travers les rues de la ville, pour se rendre à Ouchy et monter à bord de l'*Italie*. La joyeuse troupe s'en allait visiter la rive de Savoie, Thonon et les belles ruines des Allinges. Le bateau à vapeur, singulièrement animé par la présence de toute cette jeunesse, cingla bientôt vers la rive opposée, sillonnant, sous un ciel magnifique, les eaux bleues du Léman. Les élèves, formés en chœur, exécutèrent pendant la traversée quelques beaux chants patriotiques; et à la station d'Evian, la musique salua d'un de ses plus beaux airs les rives pittoresques et les beaux ombrages de l'antique Savoie. Bientôt on passait devant l'embouchure de la Dranse, et l'on se dressait sur ses pieds pour compter les arches du pont construit sous le premier empire. Devant Ripaille, il fallut expliquer le proverbe *faire ripaille* et rappeler maint souvenir du moyen-âge pour satisfaire plus d'une intelligence avide, plus d'une curiosité piquée. Enfin voici Thonon, le bateau entre dans une large passe entre le môle nouvellement construit et le grand quai, c'est le port. On débarque. Mais une fois débarqués, il s'agit de savoir jusqu'à quel point il nous sera permis de traverser la ville tambour battant et bannière déployée. L'état-major délibère; et la chose en vaut la peine, car le brigadier en station au débarcadère ne nous rassure pas du tout, et nous fait entrevoir au contraire que nous pourrions bien être obligés d'abandonner notre drapeau rouge et nos tambours et de traverser la ville comme de simples pékins. On se décide alors à envoyer une ambassade à la sous-préfecture. M. le sous-préfet est au concours régional d'Annecy, mais on trouve M. le commissaire de police qui procède avec toute la gravité et la prudence nécessaires à l'examen de la question. Il autorise le passage des troupes étrangères, mais on devra ployer la bannière, parce qu'elle est rouge, et que le rouge... vous savez.

Les ambassadeurs reviennent au quartier-général; mais, sur ces entrefaites, M. le commandant en chef se rend lui-même en mission diplomatique auprès de M. le maire de Thonon, et grâce à l'exquise amabilité du premier magistrat de cette ville, un traité de bonne amitié est conclu et des lettres de passe sont expédiées. La troupe est dans l'enthousiasme, on se range, on double les rangs, les tambours préludent, et nous voilà gravissant par le plus court chemin la rampe assez rapide qui conduit en ville, et, bientôt, surprenant Thonon par une escalade aussi peu attendue.

La colonne traverse ensuite la ville au son de sa joyeuse fanfare et au grand ébahissement de nos bons voisins, que l'on entend s'extasier sur le compte de cette nombreuse jeunesse, sur sa bonne mine et la précision toute militaire de sa marche, — «Hein? ce sont des Suisses, ceux-là!» s'écrie un honnête bourgeois.

De Thonon aux Allinges, marche à volonté. Le soleil est ardent, *il tapètes ferme*, comme dit Tœpffer, mais la route est bordée d'ombrages magnifiques, le paysage est superbe, et sans parler des grands moulins que l'on rencontre, il ne manque pas d'incidents pour abrégier le chemin.

Vers midi nous atteignons les ruines, qui sont encore imposantes, on s'éparpille, on les parcourt en tous sens, on grimpe aux vieux murs, on s'appelle, on pousse des hurrahs, le drapeau flotte sur une porte encore debout, tout est pour le mieux. Il fait bien chaud, c'est vrai, et les gourdes se sont déjà bien allégées en route; mais qu'importe, la joie et le plaisir font passer là-dessus. D'ailleurs, ô bonne fortune, on a découvert un puits dans l'angle de la chapelle et du presbytère, un puits d'eau vive! On y court, on s'y presse, on s'y cogne un peu, on s'y accumule, mais on finit par y boire, ce qui est la grande affaire.

A une heure et demie, la colonne se reforme et retraverse Thonon pour aller dîner, toujours au grand ébahissement de nos bons voisins, charmés de cette seconde représentation. Le dîner expédié, il s'agit de se rendre à pied à Evian, pour y retrouver

*l'Italie* à cinq heures ; mais il fait bien chaud, et nous avons dans la troupe quelques jarrets de conscrits qu'il faut ménager, outre qu'il est déjà trois heures ou à peu près. Nouveau conseil de guerre. Il est décidé qu'on ne va pas à Evian, et l'on retransverse Thonon dans un autre sens, pour aller à la place d'armes, pelouse verte et ombragée de noyers, où l'on s'abandonne à toutes les molleses du far-niente. A quatre heures, un rappel nous remet sur pied, et, par un circuit, nous regagnons la ville, que nous retransversons encore en passant devant l'hôtel de ville, la caserne et la sous-préfecture. C'était notre quatrième représentation. A quatre heures et demie *l'Italie* nous emportait de nouveau et nous ramenait sur la rive Suisse, où nous rapportions un bon souvenir de cette belle journée et de la bonne réception de nos voisins de Thonon.

*Un membre de l'Etat-major civil.*

### La pêche à la ligne.

*Fantaisie protectionniste présentée à la société protectrice des animaux, siégeant à Yverdon le 6 mars 1865.*

Mesdames et Messieurs,

On a défini la pêche à la ligne : Une ficelle qui porte une bête aux deux bouts. Or, l'un des bouts c'est l'asticot ou le verre de terre, tandis que l'autre, c'est le pêcheur.

Il est évident que la bête qui joue le rôle le moins désagréable, c'est cette dernière ; l'autre empalée et noyée tout à la fois, trouve le moyen de cumuler deux genres de mort ; on peut dire qu'elle raffine l'agonie : c'est un luxe que nous ne lui envions pas.

Cependant on peut ajouter que la bête qui tient la ligne, c'est-à-dire le pêcheur, a bien ses tracasseries aussi, et nous nous bornerons à en énumérer quelques-uns :

1° Attraper la crampe au bras et une courbature aux reins sans avoir pris une once de perche, et sans en avoir vu d'autre que celle qu'on tient à la main ;

2° Se sentir des picotements dans le nez et être saisi d'une violente envie d'éternuer, et cela au moment où une pièce de toute beauté pique au bouchon ;

3° Eternuer tout de bon, faire bondir le bouchon sur l'eau, et le poisson dessous, quitte à n'en pas revoir trace de la journée.

4° En ramant, faire jaillir le flot sur son tabac, et au moment où on s'élance brusquement au sauvetage du paquet, voir sa belle pipe d'écume tomber dans l'eau et disparaître à soixante pieds de profondeur.

5° Attraper une crise de faim canine juste entre Estavayer et Vaumarcus et trouver son *boutefal* avalé par un gros brochet qui fretille au fond du bateau.

6° Entendre sur le bord des gamins vous injurier dans votre langue et les voir vous tirer la leur.

7° Piquer un coup de soleil conditionné et être obligé de se faire enfariner la figure par son épouse quand on rentre à la maison. Ici se présentent deux alternatives : Si vous rapportez du poisson, elle s'exécute de bonne grâce. Si vous n'avez pas été heureux, vous êtes sûr d'avoir en blé moulu la valeur d'un petit pain dans chaque œil ; il n'y a rien qui cuise comme ça.

8° Être surpris par un coup de Joran devant Grandson et aborder noyé à Champ-Pittet, puis le surlendemain :

Figurer dans la circulaire  
Avec éloge mortuaire  
Comme fils, frère, époux et père.

9° Perdre son porte-monnaie et n'avoir que des amis riches : ce sont ceux-là qui ne prêtent jamais.

10° Eprouver de la résistance en retirant son ancre, et amener à fleur d'eau un chat sans maître défunt depuis 17 jours.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, les principaux déboires qui attendent là ce que nous appellerons la bête du gros bout : et nous sommes certes bien loin d'avoir épuisé la série. Trois mois de pratique, dans un mauvais bateau, et sous le soleil le plus caniculaire qu'il sera possible, vous en apprendront bien davantage.

Il ne faut pas confondre avec la catégorie classique dont nous venons de retracer les vicissitudes, le pêcheur à la ligne biberon. Celui-ci va pêcher sur le pont de Gleyre et n'a pour toute amorce qu'une miette de pain pétrie au bout des doigts. Si vous lui demandez pourquoi il choisit cet endroit, il vous répondra :

1° Que ce pont a l'avantage de n'être pas aussi loin des pintes qu'un esquif voguant à la hauteur de Grandson.

2° Qu'on y pêche du poisson blanc, et que, puisque le vin blanc est le meilleur des vins, il ne voit pas de raison pour que la truite vaille le chevenne et le cormontan, attendu que son estomac n'a jamais pu supporter le rouge, et que d'ailleurs rien ne parfume une sauce de poisson comme une bouteille de vieux Yverne.

La réponse étant quelque peu embrouillée, vous en concluez qu'il demeure à la plaine, et qu'il a fait neuf haltes en se rendant à la pêche.

3° Enfin, et c'est là le vrai motif, le pêcheur biberon aime à regarder couler l'eau, parcequ'il se figure que plus il en verra descendre, moins il en restera à Yverdon.

Dans cette physiologie du pêcheur à la ligne nous omettons les catégories suivantes, qui ne présentent pas de caractéristique sérieuse, et qui ne sont pas des espèces du genre, mais simplement des variétés de l'espèce.

1° Le *marécageux*, qui croit pêcher des grenouilles et prend des crapauds ;

2° Le *nabab*, qui amorce des poissons d'or dans un bol de cristal qu'il se hâte de casser sur la tête de son domestique, si celui-ci vient lui annoncer une visite.

3° L'*affamé*, qui ne pêche que d'une main puisqu'il tient toujours du pain et de fromage de l'autre ;

4° Le philosophe, qui cherche du poisson et ne trouve pas la pierre philosophale ;

5° Enfin le pêcheur endurci, qui pêche partout, même en eau trouble.

Si nous voulions parcourir tous les désagréments qui sont familiers à ces quelques variétés, nous n'en finirions pas : qu'il nous suffise de les recommander toutes, et cela sans exception, à la protection de la société, leur caractère essentiellement stupide et inoffensif en faisant des bêtes fort dignes d'intérêt et de pitié !

Passons à la bête du petit bout, soit au ver.

*(La fin au prochain numéro.)*

Nous aimons à croire qu'à la lecture des vers qui suivent, les partisans les plus frénétiques du traitement à l'eau froide ne pourront s'empêcher de sourire au tableau aussi spirituel que plaisant qu'ils tracent de leurs tribulations.

### Traitement hydrothérapique.

Dès le matin, au jour levant,  
On sonne à votre appartement :  
C'est votre doucheur vigilant  
Qui vous aborde en souriant,  
Et d'un drap mouillé fraîchement,